

CONDITIONS D'INSCRIPTION A L'EXAMEN ECRIT DE FIN DE MODULE

L'examen écrit de fin de module est destiné à évaluer votre niveau à la fin du Schwerpunktmodul-Sprachpraxis, après que vous aurez validé les deux cours du module².

Le niveau C2 est requis lors de l'examen (cf. Modulhandbuch).

D'après le CECRL, une personne de niveau C2 ...

... n'a aucune difficulté à comprendre le langage oral, que ce soit dans les conditions du direct ou dans les médias et quand on parle vite.

... peut lire sans effort tout type de texte, même abstrait ou complexe.

... peut s'exprimer couramment et exprimer avec précision de fines nuances de sens.

... peut présenter une description ou une argumentation claire et fluide.

... peut rédiger des articles complexes, avec une construction claire permettant au lecteur d'en saisir les points importants.

Nous vous rappelons que la charge totale de travail de ce module est de **180 heures** :

- 30 heures de présence pour chaque cours du module (total : 60 heures)
- 30 heures de travail en autonomie pour chaque cours (total : 60 heures de « Selbststudium »)
- 60 heures de préparation en autonomie à l'examen (total : 60 heures de « Selbststudium »)

Cela représente **120 heures de travail autonome (Selbststudium)**. Ce travail que vous devez fournir **en plus des cours** n'est pas négligeable. Il doit vous permettre (avec les cours) d'atteindre le niveau C2 du CECRL.

Nous vous conseillons de vous inscrire à l'examen uniquement lorsque vous pensez avoir atteint ce niveau.

Nous vous rappelons que, selon le « Prüfungsordnung », un examen de fin de module réussi ne peut **en aucun cas** être repassé (il n'est donc pas possible d'améliorer une note déjà obtenue).

Les lectrices sont à votre disposition lors de leurs permanences pour vous informer et vous conseiller. N'hésitez pas à vous adresser à elles.

INSCRIPTION ET DATES DE L'EXAMEN

Attention : votre inscription aux cours du module **ne suffit pas** pour que vous soyez inscrit à l'examen. Si vous souhaitez passer cet examen à la fin du semestre, vous devez vous inscrire sur Klips 2 (« Prüfungsanmeldung »). Respectez l'échéance (**30 juin 2019**) : si vous n'êtes pas inscrit dans les temps, il ne vous sera pas possible de passer l'examen pour des raisons techniques indépendantes de notre volonté.

L'examen aura lieu le **mercredi 17 juillet 2019** de 9h à 11h30 (60 minutes de préparation et 90 minutes d'examen). L'examen aura lieu dans des salles de la « Hauptmensa » de la Zülpicher Strasse (OG). Les numéros des salles seront communiqués sur place le jour de l'examen. Merci d'attendre devant la porte vitrée menant aux salles de cours.

¹ Pour les étudiants en Master Lehramt für Haupt-, Real- und Gesamtschulen et Lehramt-Sonderpädagogik, le module n'est pas composé des mêmes cours et les modalités de l'examen en sont différentes. cf. Fiche d'information pour les étudiants de « HRGe » et « SoPä ».

² Les cours du Schwerpunktmodul-Sprachpraxis sont les suivants: Sprachmittlung C ins Französische (Traduction/Médiation allemand-français), et Kommunikative Kompetenzen.

MODALITES DE L'EXAMEN ECRIT

Prévoyez en tout 150 minutes (deux heures et demie). En effet, l'examen écrit dure 90 minutes (comme cela est indiqué dans vos Modulhandbücher), mais vous disposez également de 60 minutes de préparation pour lire les textes et rassembler vos idées sur des feuilles de brouillon qui vous seront fournies. Les feuilles d'examen vous seront distribuées au bout de ces 60 minutes de préparation.

L'examen écrit permet aux correctrices de vérifier si vous avez atteint le niveau C2 (pour plus de détails, nous vous invitons à consulter vos Modulhandbücher respectifs ainsi que le CECRL).

Une partie de l'examen consistera à produire un texte argumenté, une autre partie consistera en une traduction littérale d'un texte littéraire ou factuel ou en une médiation (transposition en français d'un document allemand écrit ou audio). Vous serez évalué sur vos compétences textuelles et linguistiques (cohérence de votre texte, maîtrise constante et richesse du vocabulaire, précision de l'orthographe et justesse de la grammaire et de la syntaxe).

Cet examen est un **examen global**, noté sur 100 points, chaque partie représentant 50% de la note. La note correspond à l'addition des points obtenus dans les deux parties. Si l'examen est raté, il est obligatoire de repasser la totalité de l'examen la fois suivante.

RESULTATS DE L'EXAMEN ECRIT

Lorsque les correctrices auront terminé la correction des épreuves, les lectrices vous avertiront par mail. Vous pourrez venir consulter votre copie lors des heures de consultations qui seront proposées par les lectrices.

Rappel : si vous réussissez l'examen (ce que nous espérons), celui-ci ne peut pas être repassé.

Dans le cas où vous échoueriez à l'examen, vous pourrez le repasser dès le semestre suivant (ou plus tard si vous le souhaitez). Pensez alors à vous réinscrire à l'examen dans les délais (cette inscription n'est pas automatique !). Comme le prévoit le « Prüfungsordnung », l'examen sera alors corrigé par deux correctrices différentes (la partie « argumentation » ET la partie « médiation » bénéficieront ainsi d'une double correction). Si de nouveau, l'examen est raté, une troisième correctrice procédera à une correction.

Pour préparer une nouvelle fois l'examen, qui est indépendant des cours du module, vous n'êtes pas obligé de participer de nouveau aux cours de Master, mais vous pouvez le faire si vous en éprouvez le besoin. Adressez-vous pour cela aux lectrices en charge de ces cours. Celles-ci vous accueilleront en fonction des places disponibles (autrement dit, dans les cours les moins pleins !)... Merci de votre compréhension.